

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tel. : 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Télex : 5270 BF



Charge de com
BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 05 SEPT 2022

Communiqué N°2022 00 096 MESRI/SG/UJKZ/P

Portant ouverture au Département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR-SDS), d'un test de recrutement pour le Diplôme universitaire (D.U.) de chirurgie laparoscopique - Session 2022-2023

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et du public qu'il est ouvert au titre de l'académique 2022-2023 au département de Chirurgie et Spécialités chirurgicales de l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la santé (UFR/SDS.), un test de recrutement d'étudiants par sélection de dossier pour une formation de Diplôme universitaire de chirurgie laparoscopique.

La durée de la formation est de un (01) an et est sanctionnée par le Diplôme universitaire de chirurgie laparoscopique.

Le nombre de places disponibles est de vingt-cinq (25) personnes.

1. Conditions de candidature

Peuvent faire acte de candidature, les médecins titulaires d'un diplôme de chirurgie générale ou de spécialité chirurgicale ainsi que les médecins inscrits à un Diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie générale ou de spécialités chirurgicales. Les candidatures peuvent provenir des pays de la zone UEMOA et hors UEMOA.

2. Composition du dossier de candidature

- Une demande adressée à monsieur le Président de l'Université de l'Université Joseph KI-ZERBO ;
- Un renseignement administratif complet indispensable concernant le candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- Un curriculum vitae daté et signé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes qualifiants ;
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une lettre de motivation du candidat ;

- Un accord écrit de l'autorité administrative dont dépend le candidat pour les travailleurs.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **15 septembre au 14 octobre 2022** à 23H59 GMT. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) (s'il y a lieu) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money ; Moov Money ou Orange Money.

4. Admission et déroulement des enseignements

L'admission se fait sur examen de dossier par un jury de sélection. La durée de la formation est de deux (02) semestres (12 mois) avec deux (02) sessions en présentiel. L'enseignement est théorique et pratique et comprend :

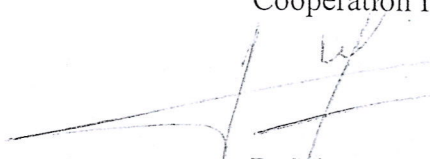
- des cours théoriques ;
- des travaux dirigés ;
- les travaux pratiques sur simulation et sur animal ;
- stage.

5. Frais d'inscription et de laboratoire

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	<i>Sous régime étudiant</i>	<i>Sous régime particulier</i>	
Frais d'inscription	15 000 FCFA/an	50 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an
Frais de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> • Individuels : 500 000 FCFA • Institutionnels : 1 250 000 FCFA 		

NB : - Les résultats seront publiés par affichage à l'UFR/SDS au plus tard le 10 octobre 2022

P/le Président en mission,
p.i. le Vice-Président chargé de la Recherche et de la
Coopération Internationale



Pr Martin KIENDREBEOGO

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Ampliation :

- Large diffusion